Outil sur les antécédents médicaux : Guide de l'utilisateur à l'intention des jeunes

Parfois, il est difficile de parler de votre santé aux médecins et aux thérapeutes, que ce soit de votre santé physique ou mentale. Cela peut être particulièrement difficile lorsque vous devez parler de choses personnelles qui pourraient vous mettre mal à l'aise.

Cet outil peut faciliter les choses. Il a été conçu par des jeunes qui ont effectué plusieurs visites médicales. Il vous aidera à parler aux nouveaux prestataires de soins de santé sans avoir à répéter sans cesse les mêmes choses.

Voici **deux** étapes à suivre pour utiliser l'outil et des **exemples** pour vous aider :

1 Remplir l'outil

- Imprimez l'outil et remplissez-le à l'aide d'un stylo ou d'un crayon. Vous pouvez aussi l'enregistrer sur votre téléphone ou votre ordinateur portable et le remplir numériquement.
- Consultez la section des conseils pour savoir quels renseignements inclure.
- Personnalisez l'outil comme bon vous semble.
- Ajoutez ou retirez des sections et inscrivez les renseignements requis pour votre prestataire de soins de santé.
- Supprimez les copies sauvegardées sur des appareils publics et éliminez les copies papier supplémentaires.

2 Apporter l'outil aux rendez-vous avec les prestataires de soins de santé

- Apportez votre outil sur les antécédents médicaux, en version papier ou électronique, à vos rendez-vous avec les médecins et les thérapeutes.
- Il est possible qu'ils doivent vous poser plus de questions ou vous faire remplir des formulaires supplémentaires, ce qui est normal. N'oubliez pas, même si l'outil facilite les discussions, vous pourriez quand même devoir leur fournir plus de détails afin qu'ils puissent vous aider le mieux possible.

Outil sur les antécédents médicaux : Guide de l'utilisateur à l'intention des jeunes

CONSEIL : Vous pouvez ajouter des renseignements importants à votre sujet, comme…

- votre nom et la manière dont vous souhaitez qu'on vous appelle;
- votre sexe et vos pronoms (p. ex. iel, elle, il/lui, etc.);
- votre date de naissance;
- la langue que vous parlez le mieux;
- les allergies que vous avez et leurs effets;
- votre état de santé et votre diagnostic (assurez-vous d'indiquer la date à laquelle vous avez appris ces renseignements ainsi que leurs effets sur vous et la manière dont on les traite, par exemple, en prenant des médicaments);
- tout événement important qui vous est arrivé (p. ex. des chirurgies ou des séjours à l'hôpital);
- vos forces, vos faiblesses et des choses qui suscitent chez vous de la colère ou de la peur;
- s'il est facile ou difficile pour vous d'obtenir de l'aide (p. ex. aller consulter une ou un médecin);
- le nom des personnes qui vous aident à prendre soin de vous (p. ex. les thérapeutes ou les médecins) et la façon de communiquer avec elles;
- le nom des personnes qui peuvent prendre des décisions pour vous si vous n'êtes pas en mesure de le faire (p. ex. un parent ou encore une tutrice ou un tuteur) et la façon de communiquer avec elles;
- des détails au sujet de votre famille ou de votre tutrice ou tuteur (p. ex. les personnes avec qui vous habitez et les personnes à qui vous parlez de ce que vous ressentez).
- Essayez de faire preuve de concision tout en évitant d'utiliser des acronymes (comme « TDA » au lieu de « trouble déficitaire de l'attention »).

En remplissant cet outil sur les antécédents médicaux, il se peut que vous inscriviez vos renseignements personnels et, potentiellement, vos renseignements personnels sur la santé, ainsi que ceux de votre enfant ou de votre jeune.
Enfants avant tout n'est pas responsable des renseignements communiqués à l'externe en dehors des fins visées. Il vous incombe de sauvegarder et de transmettre ces renseignements en toute sécurité.